

Accueil et médiation Temps et espace " à part " en milieu scolaire

Qu'est-ce que l'accueil ? La question peut paraître simpliste voire naïve mais elle renvoie pourtant à des processus relationnels complexes qui intéressent particulièrement le professeur-documentaliste. Lorsque celui-ci accueille les élèves sur leur temps libre, c'est à dire lorsque ces derniers n'ont pas d'heure de cours inscrite dans leur emploi du temps et qu'ils ont le choix d'aller en permanence, au CDI ou parfois au foyer, dans quelle disposition relationnelle est-il ? Jacques Nimier, psychologue et pédagogue français⁵ nous dit qu'accueillir c'est "permettre à chacun de trouver sa place" (s.d.). Comme nous le verrons dans le chapitre consacré au temps et à l'espace en milieu scolaire, la prise en compte de ces deux variables dans les processus d'apprentissage et d'accueil des élèves est indispensable. Si les missions du professeur-documentaliste sont multiples et concernent aussi bien la gestion que la pédagogie ou l'ouverture culturelle de l'établissement⁶, nous pensons qu'il lui incombe également de prendre le temps nécessaire pour penser la manière dont il accueille les élèves sur leur temps libre et les types de médiation à mettre en place. Cet investissement sur ce temps informel implique une prédisposition psychologique de la part du professeur-documentaliste ainsi que la proposition d'un panel de services, sur le modèle des bibliothèques publiques, ou le développement d'actions éducatives différentes d'un cours classique.

⁵ Cet universitaire est l'auteur de nombreux articles sur son site " PedagoPsy ", consacré aux " facteurs humains dans l'enseignement et la formation des adultes " disponible à cette adresse : <http://pedagopsy.eu/>

⁶ La circulaire de missions des professeurs-documentalistes n°2017-051 du 28-3-2017 précise que ce dernier est à la fois enseignant et maître d'oeuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias, maître d'oeuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition, et acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

Si comme le dit Jacques Nimier " Accueillir c'est faire une place ", qu'est-ce qui permet à l'élève de se sentir accueilli, bienvenu, pour accepter le travail ou l'activité proposée ? Par quel processus prend-il sa place lorsqu'il entre dans la salle de classe ou au CDI ? Jacques Nimier nous dit qu'on se sent accueilli par ce que " dit " la disposition des lieux qui ont été réservés à cet accueil.

1.1.1 La question de l'architecture scolaire

De nombreux professionnels de l'éducation pensent que l'architecture scolaire peut changer la pédagogie. Il y a un siècle celle-ci s'inspirait de " l'architecture industrielle pour son éclairage, la gestion du temps, les proportions, et de celle des couvents et des prisons, pour l'obsession de la surveillance " (Jarraud, 2010). Dès 1880 les lycées français répondent à " une pédagogie de l'embrigadement des corps et des esprits " (Foucault, 1975 *in* Hébert, T. et Dugas, E., 2017). Dans les années cinquante la démocratisation de l'enseignement pousse les politiques à faire face à l'afflux d'élèves en construisant rapidement des bâtiments en limitant au maximum leurs coûts⁷. Aujourd'hui la révolution numérique impose de repenser les espaces des lieux d'apprentissages dans la mesure où chacun de nous, et plus particulièrement les jeunes générations, inventons de nouveaux rapports aux savoirs, aux autres, à nous-mêmes.

Bruno Devauchelle, spécialiste des TIC⁸ en éducation et en formation, a souligné dans son ouvrage "Comment le numérique transforme les lieux de savoirs : le numérique au service du bien commun et de l'accès au savoir pour tous" l'accueil frileux fait par les institutions au déploiement du numérique comme valeur ajoutée à la conservation et à la diffusion des savoirs. Pour le chercheur, il s'agit de repenser l'accès aux savoirs et la construction de la connaissance de chacun transformé par le numérique. "Ces formes d'apprentissage (issues d'Internet et du Web) sont modulables, hybrides, informelles, elles permettent une désynchronisation temporelle

⁷ C'est l'ère des bâtiments modulaires connus sous le nom de " Pailleron " (Hébert T. et Dugas, E., 2017) qui existent encore aujourd'hui.

⁸ Technologies de l'Information et de la Communication.

et spatiale, une autonomisation des apprenants et s'appuient sur le tutorat et la collaboration" (Ermakoff, 2013). Les outils numériques doivent s'intégrer au paysage des lieux traditionnellement détenteurs du savoir tel que l'école. Pour le chercheur, les lieux d'enseignement pourraient se transformer en "maisons de la connaissance" dans lesquelles les apprenants seraient au centre de leur cheminement d'apprentissage, naviguant entre plusieurs espaces "orientés par des professionnels selon leurs besoins". Le plan numérique pour l'éducation, lancé depuis lors (2015) par le président de la République, ne place pourtant pas la question de l'architecture scolaire au centre de ses préoccupations⁹. Dans l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 qui porte sur le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, cette question apparaît toutefois pour les CPE et les professeurs-documentalistes qui ont une "responsabilité particulière de gestion et d'animation des espaces scolaires" (Durpaire, F. et J-L., 2017). Ce texte stipule également que les professeurs-documentalistes doivent :

[...] organiser, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espaces de travail (espace de ressources et d'information, salles d'étude) et contribuer à les faire évoluer de manière à favoriser l'accès progressif des élèves à l'autonomie.

La récente circulaire de missions des professeurs-documentalistes (ibid.) indique quant à elle :

Le CDI est un espace de formation et d'information ouvert à tous les membres de la communauté éducative. Dans ce cadre, le professeur-documentaliste pense l'articulation du CDI (et son utilisation) avec les différents lieux de vie et de travail des élèves (salles de cours, salles d'étude, internat) en lien avec les autres professeurs et les personnels de Vie Scolaire.

Ce paragraphe rappelle les 3C¹⁰, nouvelle appellation des CDI apparue au tournant des années 2010, qui ne figure pas dans cette nouvelle circulaire malgré les

⁹ Cette question reste absente de la refondation de l'École de la République de 2013: même si de nombreux professionnels de l'éducation reconnaissent l'urgence de redéfinir des espaces pédagogiques la mise en œuvre de transformation architecturale représente un coût bien trop élevée pour les collectivités territoriales qui en ont la charge et qui sont contraintes de rationaliser leurs dépenses.

¹⁰ 3C: Centre de Connaissances et de Culture

nombreux écrits sur ce sujet et les recommandations ministérielles parues en 2012 sous la forme d'un Vademecum: "Vers des centres de connaissances et de culture".

1.1.2 CDI, 3C, *Learning Centre*

En changeant d'appellation, il s'agissait de promouvoir une dynamique, peut-être déjà à l'œuvre dans certains CDI, de rénovation des espaces de ressources et d'accueil. Repenser les lieux pour s'adapter aux nouveaux besoins et usages de l'élève, tournés notamment vers le numérique, la collaboration entre pairs, la création. Si cette nouvelle appellation n'a pas été retenue, François et Jean-Louis Durpaire nous rappellent que, historiquement, les changements de dénominations dans le milieu scolaire ne sont pourtant pas anodins et ont même permis d'amorcer des changements¹¹. Si certains établissements font le choix d'appeler leur CDI "3C", la grande majorité d'entre eux ne semble pas prête à cette révolution. L'opposition entre pédagogie d'un côté et animation de l'autre semble ralentir la dynamique de changement comme si l'avènement du 3C devait engendrer la prédominance de cette dernière facette du métier de professeur-documentaliste aux dépends de la première.

Rappelons que la vision de Jean-Louis Durpaire, auteur du rapport Vademecum: "Vers des centres de connaissances et de culture" (2012) et instigateur de la notion de politique documentaire dans les établissements scolaire, se heurte à de nombreux professeurs-documentalistes qui craignent de voir leurs missions pédagogiques écartées au profit d'une gestion d'un lieu de plus en plus complexe. Le collectif "Où est le prof-doc ?", créé par des professeurs-documentalistes pour défendre les missions d'enseignement malmenées par les textes officiels, a déclaré récemment au sujet de la potentielle évolution des CDI en 3C: " Rappelons-le, dans les 3C, on n'enseigne pas, on accompagne, on forme, on gère des flux d'élèves, on sert éventuellement un café..., il n'est plus nécessaire d'être détenteur d'un CAPES " (2016). Sans aller plus loin dans ce débat, il nous semblait important de rappeler quelques éléments de celui-ci pour comprendre dans quel contexte s'inscrit la

¹¹ Rappelons que les professeurs-documentalistes étaient des bibliothécaires-documentalistes, les CDI des bibliothèques, le " conseiller principal d'éducation " était un " surveillant général " jusque dans les années soixant-dix et les salles de permanence des " salles d'étude ".

question de l'architecture scolaire appliquée au CDI.

Sans directive claire du ministère de l'Education Nationale ni investissement des collectivités territoriales, il incombe donc aux professeurs-documentalistes et aux CPE de penser et d'organiser les espaces de Vie Scolaire (salles de permanence, cour de récréation, CDI, foyer, hall etc. tout ce qui n'est pas salle de classe) selon leurs moyens propres et les priorités inscrites dans chaque projet d'établissement.

Le recours au concept de *Learning Centre*, mis en œuvre dès 1996 en Grande-Bretagne dans les bibliothèques universitaires et médiatisé en France par Suzanne Jouguelet en 2009 dans un rapport publié à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et plus tard à celui de 3C, nous permet de penser et d'expérimenter une autre manière d'accueillir les élèves. Mireille Lamouroux, aujourd'hui chargée de mission auprès de la direction du numérique pour l'éducation (DNE), souligne, dans une présentation consacrée au modèle du *Learning Centre* en 2011¹², le fait que l'étudiant ou l'élève est bien au centre de ces lieux pour apprendre: l'aménagement des espaces physiques qui privilégie des zones adaptées aux différents besoins des usagers, la dimension sociale qui prend en compte le bien être des élèves, l'accès à des ressources en ligne, des espaces riches en matériels technologiques, des espaces cosy.

Nous avons remarqué dans nos CDI respectifs combien les besoins des élèves étaient différents et que la disposition du lieu ne permettait pas toujours à chacun de pouvoir travailler, lire, créer, rechercher, seul ou en groupe dans de bonnes conditions fautes d'un aménagement *ad hoc* de l'espace. La mise en complémentarité d'un espace physique et d'un espace virtuel au sein des CDI nous semble être encore balbutiant (Lamouroux, M. et Durpaire, J-L., 2011). Aménager, structurer, organiser un espace, quel qu'il soit, demande du temps et des moyens, qui font parfois défaut aux professeurs-documentalistes.

¹² Réunion des interlocuteurs académiques de documentation à Paris, les 24 et 25 janvier 2011.

1.1.3 Le professeur-documentaliste : médiateur du temps

Si l'espace est un facteur structurant dans les processus d'apprentissage et dans l'accueil réservé aux élèves, le temps en est le pendant. Que fait le professeur-documentaliste lorsqu'il accueille des élèves au CDI en dehors de séances pédagogiques ? Est-il véritablement dans l'accueil, c'est à dire dans la rencontre avec l'autre où vaque-t-il aux multiples activités de gestion, de communication, d'ouverture culturelle qui lui incombent ? Jacques Nimier pose la question simplement : " Quelle est notre attitude par rapport au temps ? " (Nimier, *ibid.*). Si le professeur-documentaliste est partiellement libéré de la question obsédante que se posent tous les enseignants : " aurai-je fini le programme à temps ? ", d'autres questions se posent à lui, professeur en charge d'un lieu aux multiples facettes et dont les missions sont tout aussi diverses.

De plus, nous vivons dans l'ère de l'immédiat : immédiateté des informations, des réactions des citoyens, des médias, des politiques, phénomène qui est amplifié par le fonctionnement des réseaux sociaux. La révolution numérique permet de s'installer dans ce règne de l'immédiat centralisé dans nos *smartphones* à partir desquels nous recevons et envoyons de multiples informations en un temps très court. L'immédiat c'est ce qui est " sans médiation " nous dit Jacques Nimier (*id.*). C'est ce qui est dans le réactionnel, l'émotionnel. Les élèves sont les premières " victimes " de cette course folle : ils veulent des résultats tout de suite, sans travail. Jacques Nimier suggère alors que notre rôle d'enseignant pourrait être celui de médiateur du temps, celui qui est capable de provoquer "la rupture de l'instantanéité". Le professeur-documentaliste, en investissant ce temps d'accueil par un éventail de services proposés aux élèves, en proposant des temps d'animations spécifiques, en se montrant à l'écoute des besoins des élèves, peut représenter ce médiateur du temps dont nous parle l'auteur.

Le temps devient alors porteur de limites. Puisque, comme nous le rappelle Jacques Nimier, l'accueil c'est aussi sécuriser, la solidité de ce cadre externe apporté par l'enseignant assure la sécurité interne des élèves, leur donne la possibilité de se concentrer sur l'ici et maintenant et de trouver leur place dans l'espace scolaire.

Le rôle du professeur-documentaliste est aussi d'ouvrir dans son CDI ou 3C une

brèche temporelle pour interpréter les informations, les documents, les oeuvres. A l'image de la figure du médiateur culturel défendu par le théoricien de la littérature Yves Citton, nous pensons aussi avoir le devoir "d'ouvrir des espaces pour que celui qui reçoit les informations amorce son travail d'interprétation, et trace une friche dans le flux des connaissances qui lui permettra de faire preuve lui-même de création et d'innovation" (Payen, 2011). Dans une société de l'accélération dénoncée aujourd'hui par de nombreux philosophes (Edgar Morin, Hartmut Rosa) et en son temps par Gilles Deleuze, le rôle de l'école et des éducateurs, des professeurs ne serait-il pas de permettre aux jeunes générations de prendre le temps, de s'en emparer, de mettre à distance cette production des savoirs ? Emmanuèle Payen, conservateur en chef des bibliothèques, nous donne des exemples éclairants : temps du débat, d'un parcours d'une exposition, temps de l'atelier, temps pour mettre à distance l'actualité, temps pour la production personnelle. Il s'agit aussi d'ouvrir un espace rendant possible cette rupture temporelle : celui du silence, de l'échange, de l'interprétation mais aussi de l'inaction.

1.2 La politique d'action culturelle des bibliothèques publiques, source d'inspiration

Penser l'accueil des élèves hors temps de cours nous a amenées à nous intéresser aux actions mises en place par les bibliothèques publiques. En effet ces dernières définissent une véritable politique d'action culturelle et mettent en place des médiations afin de rendre accessible la culture au plus grand nombre.

1.2.1 Politique d'accueil et service publique

La politique d'accueil fait partie de la politique d'action culturelle des bibliothèques publiques, comme de la politique documentaire mise en place dans les établissements scolaires. Comme le souligne Dominique Terrien, IA-IPR EVS

académie d'Aix Marseille, le terme français " politique " employé dans ces expressions recouvre les termes anglo-saxons de *Polity* , chose publique, qui renvoie au politique au sens large, et de *Policy*, programme d'actions poursuivies de façon cohérente (2017). Les politiques d'action culturelle, comme les politiques documentaires, sont donc des formes de politiques publiques : leur fondement, leurs instruments d'action et leurs publics sont en partie différents, mais offrent également des points de convergence. La finalité d'une bibliothèque et d'un CDI est bien la mise à disposition de ressources informationnelles et d'œuvres (littéraires, cinématographiques, visuelles etc.), pour qu'un public le plus large possible y ait accès, et que chaque citoyen ou futur citoyen ait accès à la connaissance et à la culture. La mise en place d'une médiation en lien avec une programmation culturelle et/ou pédagogique, invitant le public à découvrir et à interpréter les ressources mises à sa disposition, sont un moyen d'action commun aux bibliothèques et aux CDI, même si cette médiation peut revêtir des formes diverses (médiation sociale, culturelle, pédagogique, documentaire ou encore numérique). La politique documentaire des EPLE, qui inclut la politique d'accueil, est au "service d'une éducation à la culture de l'information qui vise des valeurs communes" : "égalité des chances et autonomie" d'une part, "réussite scolaire et insertion sociale" d'autre part (Terrien, id). Au regard du Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, il apparaît que ses missions relatives " à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture " font écho à celles des professeurs-documentalistes : ces missions sont, entre autres:

Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants [...] soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux [...] développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ; développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle [...] (UNESCO, 1994)

Enfin, la question du public reste centrale pour ces deux types de structures, et les bibliothèques publiques accueillent elles aussi, mais sous d'autres modalités, des publics adolescents, parfois fluctuants, insaisissables, parfois au contraire très assidus. Il semble donc que les bibliothèques publiques et les CDI (dans la portion de temps impartie à l'accueil des élèves hors temps de cours) aient de nombreux

points communs, et que les politiques d'actions culturelles pensées par les équipes de bibliothécaires puissent être une source d'inspiration pour les professeurs-documentalistes dans la mise en place d'une politique d'accueil.

L'un des enjeux de l'accueil du public, au CDI comme en bibliothèque, est d'amener les usagers à élargir leur horizon culturel, d'éveiller leur curiosité et de les mener vers l'autonomie. Ces sont des lieux dont la mission est " d'apporter aux publics des outils de compréhension du monde contemporain, des repères qui permettront le développement de la pensée critique et de la citoyenneté " (Payen, 2011).

A cette fin, la mise à disposition des ressources et l'ouverture du lieu au public sont indispensables, mais ne s'avèrent pas suffisantes. C'est pourquoi les bibliothèques publiques pensent une programmation culturelle en fonction de différents profils de publics, et en partenariat avec d'autres structures culturelles ou éducatives.

1.2.2 La programmation culturelle en bibliothèque et au CDI

La prise en compte des caractéristiques du public, de ses goûts et de ses attentes, mais également la volonté d'amener ce public à faire de nouvelles découvertes amène Emmanuèle Payen à poser cette question qui nous semble primordiale :

Comment [...] tracer les lignes d'une programmation qui doit être à la fois [...] riche de tous les publics et des toutes ses attentes, tout en affirmant aussi auprès d'eux le caractère puissant d'une culture qui doit se faire avec eux, mais vient également de plus loin qu'eux et doit les mener à sortir d'eux-mêmes[...] ? (Legendre, 2015)

Cette question, nous nous la sommes posée dans le choix des actions à mettre en place pour faire de l'accueil des élèves un levier culturel et éducatif : quelles ressources numériques proposées à ces élèves très demandeurs d'Internet, mais qui semblent désœuvrés derrière les postes du CDI ? Quelles médiations mettre en place autour de la lecture, pour amener les lecteurs comme ceux qui " n'aiment pas lire " à découvrir la littérature jeunesse et, peut-être, un style, un auteur, un roman qui leur plaise ? Comment amener les élèves à diversifier leur univers musical,

prendre connaissance de découvertes scientifiques, etc. ? Pour reprendre l'image utilisée par Mina Boulant (2016), quelles graines semer dans l'esprit de nos jeunes élèves, que ces citoyens de demain puissent laisser germer ?

Le professeur-documentaliste, comme le bibliothécaire, n'est pas seul dans l'élaboration d'un programme d'action culturelle. Les partenaires sont nombreux, dans et hors de l'institution, à commencer par l'équipe de direction et, dans le cas du professeur-documentaliste, l'ensemble de la communauté éducative : professeurs de discipline, Vie Scolaire, et parents. Pour Emmanuèle Payen, savoir " comment établir des partenariats constructifs avec ces différents protagonistes au moment où l'établissement met en place sa proposition culturelle " (Payen, 2015) aura un impact majeur sur la qualité de cette programmation, et des services proposés.

Les bibliothèques publiques rivalisent d'inventivité pour attirer le public puis l'amener à élargir son horizon culturel : jeux vidéo, lectures publiques sous forme d'apéro-lectures, en plein air, veillées, expositions, spectacles, concours, clubs de lecture, ateliers d'expression, etc. Ces institutions innovent, mêlent culture populaire et savante, et placent l'utilisateur au cœur du dispositif culturel : le visiteur crée, joue, exprime son opinion, s'engage. Par ailleurs, la diversité des programmations, des collections et des activités en bibliothèque correspond à un désir de mixité sociale, de désacralisation de la bibliothèque, qui " ne doit plus être un lieu simplement réservé à une élite, mais un véritable espace culturel pour tout le monde " (Servet, 2009). C'est cette volonté de faire de la bibliothèque un lieu de sociabilité et d'ouverture culturelle pour tous qui s'exprime dans le concept de bibliothèques dites "troisième lieu", popularisé dans le milieu des bibliothèques françaises par Mathilde Servet en 2009. Tout à la fois projet politique et social, la bibliothèque troisième lieu, en rupture avec une vision élitiste de la société, promeut en son sein la mixité sociale, la rencontre, le débat en proposant une multitude de services dans un cadre accueillant riche en technologies de l'information et en mobilier attractif. L'objectif de construire une société inclusive, au cœur du concept de troisième lieu développé par le sociologue Ray Oldenberg¹³, et de créer du lien social, est aussi celui de

¹³ Ray Oldenberg, sociologue américain, développe en 1980 ce concept: le troisième lieu se distingue du premier lieu, le foyer, et du deuxième lieu, le travail. Il dénonce la désocialisation de la société américaine et le manque de troisième lieu pour se rencontrer.

l'Éducation Nationale qui vise un accès à l'éducation pour chacun, et " une École inclusive pour la réussite de tous " (Eduscol, 2016).

1.2.3 La médiation culturelle en bibliothèque

Cependant, la fréquentation du lieu ne garantit pas la plus-value en termes d'éducation et d'accès à la culture : une véritable médiation doit être mise en place pour que chaque élève s'approprie les ressources mises à sa disposition. Nous constatons que les ressources du CDI sont loin d'être exploitées par les utilisateurs, souvent par méconnaissance de leur contenu, et ce qu'il s'agisse de textes, de documents audiovisuels, ou encore de ressources numériques. Pour rendre accessible la culture, nombre de bibliothèques publiques ont recours à l'intercession de médiateurs et de procédures de médiation (textes, affichages, ateliers, conférences, etc.). Pour Abraham Moles, épistémologue de la communication, les « passeurs » ou « vulgarisateurs » que sont les médiateurs sont aussi bien les bibliothécaires que les journalistes ou les enseignants : leur fonction est commune, ils sont des " intermédiaires " entre un public et des savoirs ou des œuvres » (Accart, 2016). Comme le souligne Françoise Moreau, " la médiation doit forcément passer par l'humain " : il ne peut y avoir de médiation sans les acteurs qui la pensent et la mettent en œuvre.

Les médiations proposées par les bibliothèques peuvent être sources d'inspiration pour les professeurs-documentalistes. Que ce soit en termes d'espace (expositions scénographiées), d'oralité (débats, conférences) ou de participation du public (ateliers), nombre d'actions peuvent être reprises, enrichies, ré-inventées par les professeurs-documentalistes. Les bibliothèques ne se contentent plus de valoriser les collections en créant des tables thématiques, en mettant en avant les nouveautés ou en réalisant des expositions : elles sont devenues créatrices en ce sens qu'elles inventent des dispositifs qui permettent au public de s'approprier l'œuvre et d'entrer dans une démarche d'interprétation. Ainsi, la médiation fait partie intégrante de l'action culturelle, de façon intrinsèquement liée à la programmation :

Se manifeste ici la volonté de représenter et de traduire [...] les savoirs à l'œuvre, et

de proposer ainsi une nouvelle manière de les décrypter. En ce sens, l'action culturelle est bien une tentative d'élaborer, tout au long d'une programmation, un nouveau langage de médiation pour valoriser, expliquer, confronter, mettre en débat les informations dont la bibliothèque dispose, et rendre compte du patrimoine des idées qu'elle conserve dans ses rayonnages (Payen, 2016).

Les formes sont variées et les intervenants divers (conférenciers, auteurs, représentants du monde associatif local, etc.). Libre aux professeurs-documentalistes d'accompagner lui aussi les élèves vers une découverte approfondie du contenu sémantique d'un extrait choisi des collections papier, numériques, ou audiovisuelles du CDI. Libre à lui d'utiliser des formes aussi diverses que la parole, les arts visuels, les projections, le numérique ou l'expérimentation pour amener les élèves, sur leur temps libre, à s'immerger dans une culture littéraire, artistique ou scientifique. Libre à lui, donc, de créer, car l'action culturelle " ne peut pas être le simple reflet des contenus documentaires : elle s'inscrit non pas dans un processus de réitération ou de tautologie, mais bien de reformulation et, en un certain sens, de création " (Payen, 2016). L'enjeu est de taille, car il s'agit d'amener le public à prendre le temps d'entrer dans un contenu culturel choisi pour se l'approprier, en saisir le sens, confronter ses idées avec celles de ses pairs. Un enjeu intellectuel donc, esthétique et sensible aussi : " faire acte de médiation, c'est d'abord trouver le chemin adéquat pour accompagner le public dans la découverte des contenus [...] pour donner accès à l'essentiel et, parfois, à l'émotion d'une œuvre " (Payen, 2016).

1.3. Eduquer autrement

La médiation en bibliothèque n'est pas sans lien avec les pédagogies qui prennent en compte les centres d'intérêt de l'élève pour l'amener à prendre plaisir en apprenant et à devenir acteur de son parcours d'apprentissage. Célestin Freinet et Philippe Meirieu, en particulier, sont deux penseurs des courants de la pédagogie nouvelle et alternative dont les travaux ont retenu notre attention pour penser

l'accueil des élèves au CDI. Le professeur-documentaliste, sur le temps d'accueil, se fait donc médiateur pédagogique et culturel, ce qui contribue à la définition de son identité singulière.

1.3.1 Documentation, choix, plaisir d'apprendre : l'apport des pédagogies alternatives de Célestin Freinet à Philippe Meirieu

Célestin Freinet, pédagogue français, développe dans les années 30¹⁴, une méthode pédagogique basée sur l'expression libre des élèves, l'exploration et la coopération. Un des axes de sa pédagogie repose sur l'accès des élèves aux documents. En 1938, il écrit : "Nous savons [...] que nous sommes loin de tout connaître, [...] Mais [...] nous sommes en mesure de procurer rapidement aux enfants [...] la documentation qu'exigent leur désir de s'instruire et leur curiosité."

L'originalité de sa démarche qui résonne aujourd'hui pour nous comme étant profondément moderne repose sur l'idée que l'enseignant n'est pas "le vecteur unique de transmission de la connaissance" (Dubois, id). L'élève doit gagner en autonomie et s'approprier des connaissances qu'il découvre au sein de documents mis à sa disposition et qu'il peut consulter librement. Pour ce faire, il s'agit de doter les écoles de fonds de livres et de "brochures fiables et attrayants" (Dubois, id).

L'idée du CDI est née ! La notion même de fiabilité que nous manipulons pour parler de l'information sur Internet apparaît déjà aux yeux du pédagogue comme étant la pierre angulaire du travail de l'enseignant. Le professeur-documentaliste dont l'une des missions est de faire de la médiation documentaire à travers un travail de veille informationnelle est particulièrement concerné par les préoccupations du pédagogue. Comme le rappelle Marie-France Blanquet en 2004 : "Ce qui anime en priorité les enseignants documentalistes, c'est de donner accès à l'information par l'intermédiaire du document et non plus par la seule voie de la parole magistrale." Son rôle est donc celui d'un médiateur, dans un rapport horizontal à l'élève.

¹⁴ La méthode des pédagogies actives est une des bases du courant de l'Éducation nouvelle qui surgit à la suite de la Première Guerre Mondiale dont les horreurs marquent profondément de nombreux pédagogues qui aspirent à la création d'une société nouvelle. Pour ce faire, il faut former de nouveaux citoyens, les éduquer autrement, pour qu'ils rejettent "les élans guerriers, le colonialisme et autres dérives de ce temps" (Dubois, 2011).

Par ailleurs, dans nos CDI nous accordons une place importante au choix d'activités que fait l'élève, ce qui nous semble participer de son implication et de sa motivation dans son ouverture et sa compréhension du monde. Selon les Célestin Freinet, " nul n'aime se voir *contraint* à faire un certain travail " et " chacun *aime choisir* son travail (...) ". Durant l'accueil libre, les élèves font des choix, celui de venir ou pas au CDI en premier lieu. Cette première phase a un impact sur la motivation et le positionnement de l'élève par rapport à son apprentissage. Puis, lorsqu'il franchit la porte du CDI, un moment de transition décisif a lieu avant toute mise en action de la part de l'élève : celui-ci est calmement accueilli, chacun exprime ce dont il a envie et ce qu'il a besoin de faire. L'enseignant est alors force de propositions et encourage les élèves à participer à des activités, ateliers, à exploiter des ressources numériques et physiques.

Bien entendu le professeur-documentaliste joue un rôle crucial durant cet accueil, les méthodes de pédagogies actives n'excluent pas la figure de l'enseignant, bien au contraire. Pour que les élèves puissent faire leur choix, soient véritablement acteurs de leur apprentissage et arrivent petit à petit à une certaine autonomie, l'enseignant devra avoir réfléchi en amont à sa programmation éducative et culturelle sur le temps libre des élèves, et ce en concertation avec l'équipe de la Vie Scolaire pour instaurer une meilleure cohérence au niveau des options données aux élèves sur le temps libre.

Pour Philippe Meirieu, la liberté octroyée à l'élève dans le choix de l'activité qu'il souhaite entreprendre est primordiale. Il apporte un éclairage saisissant dans son manifeste "Le plaisir d'apprendre" (Meirieu, 2016) dans lequel il invite les acteurs de l'école à chercher dans la culture le remède à l'ennui et donc au décrochage scolaire. Le professeur-documentaliste en tant que personnel en charge de l'ouverture culturelle de l'établissement a, dans cette optique, un rôle essentiel à jouer. Retrouver le plaisir d'apprendre pour l'élève et celui de transmettre pour l'enseignant est pour Philippe Meirieu un objectif central que l'école doit se fixer.

Afin de mettre en œuvre un cercle vertueux qui conjugue le choix de l'élève qui aura un impact sur sa motivation engendrant le plaisir d'apprendre, le professeur-documentaliste devra donc être capable de proposer une offre diversifiée et attractive amenant l'élève dans une démarche spontanée de mise en activité tout en

respectant les rythmes et les besoins de chacun. Cette compétence commune à tous les professeurs apparaît dans le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation de 2013 : "Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'apprentissage prenant compte la diversité des élèves : différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun". Ainsi nous faisons le postulat que le temps d'accueil peut offrir un véritable espace d'apprentissages différenciés basé sur les notions de motivation, de choix et de plaisir, et les relations et interactions humaines et éducatives entre élève et enseignant.

Le professeur-documentaliste, en considérant l'élève tout d'abord en tant qu'individu ayant son propre rythme, peut ponctuellement être favorable à un cadre d'apprentissage différent et autoriser des pauses et des détours, des moments de détente. Ces moments peuvent déclencher ultérieurement une mise en activité spontanée de l'élève. Par exemple, un élève souhaite venir au CDI mais s'oppose à participer aux activités proposées par le professeur-documentaliste. Deux types de *face-à-face* (Meirieu, 2016) entre l'élève et le professeur peuvent avoir lieu : l'enseignant peut exiger de l'élève une mise au travail immédiate (ce qui implique un affrontement dès l'arrivée de l'élève au CDI) ou bien décider de laisser l'élève désœuvré durant un moment (ce qui le responsabilise par rapport à la gestion de son temps). Nous avons fait l'expérience de laisser l'élève faire le choix de ne pas se mettre en activité, en lui imposant la seule contrainte de ne faire *absolument* rien. Nous avons observé que certains élèves, à un moment donné, revenaient vers le professeur-documentaliste pour pouvoir participer aux différentes activités proposées en début d'heure. Nous constatons également l'effet " contagieux " de la mise en activité et la participation des élèves. Souvent, des élèves qui n'étaient pas très enthousiastes par rapport au fait de participer à une activité éducative au CDI le sont devenus et ont été motivés en voyant l'implication et l'intérêt d'autres élèves à entrer dans le jeu. Agnès Desarthe, écrivaine et traductrice, évoque ainsi dans l'ouvrage *Le Plaisir d'apprendre* de Meirieu l'aspect contagieux de la lecture.

1.3.2 Médiation pédagogique

Il apparaît donc que si nous souhaitons faire émerger la curiosité et un plaisir lié à la culture que l'élève pourra conserver dans la suite de sa formation et au-delà, non seulement une programmation variée est nécessaire, mais elle doit s'accompagner d'une médiation pédagogique, car l'autonomie dans l'utilisation de l'offre éducative et l'acte créatif ne vont pas de soi.

Le terme " médiation " vient du latin *mediator* ou entremetteur. Marc Boucharel, conseiller pédagogique ASH de l'Académie de Bordeaux, souligne que la médiation est une pratique visant à définir l'intervention d'un tiers pour faciliter la circulation et la compréhension de l'information, éclaircir ou rétablir des relations. La notion de " médiation pédagogique " est un concept attribué au pédagogue Lev Vygotski, qui a été développé par Célestin Freinet et bien d'autres penseurs de la pédagogie nouvelle.¹⁵.

Le médiateur pédagogique prend en compte les contenus disciplinaires, l'élève et ses besoins et le contexte de travail. C'est ainsi qu'œuvre le professeur-documentaliste lorsqu'il pense l'accueil des élèves en adaptant sa politique d'acquisition et sa programmation culturelle à son public par rapport à des objectifs culturels et éducatifs, aux programmes et au projet d'établissement. Il œuvre ainsi lorsqu'il propose, durant le temps d'accueil, des activités attrayantes pour motiver les élèves, éveiller leur curiosité, leur culture, leur imagination et leur créativité. Il œuvre également en tant que médiateur pédagogique lorsqu'il interagit avec les élèves en essayant de connaître leurs goûts, leurs inquiétudes, leurs façons de voir le monde tout en installant " une relation de confiance et de bienveillance" (MEN-DGESCO, 2013).¹⁶

Il suffit de peu pour changer le regard de l'élève envers le CDI et le professeur-documentaliste. Souvent durant le temps d'accueil, nous sommes trop loin des élèves, notre temps est pris par la multitude de tâches que nous devons exécuter,

¹⁵ Dans toute situation de médiation entre en jeux des paramètres formant ce que Marc Boucharel appelle un triangle didactique. D'un côté, l'élève en étroite relation éducative avec l'enseignant, de l'autre le savoir lié au domaine didactique de l'enseignant et l'apprentissage de l'élève

¹⁶ " P.4 Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves : installer une *relation de confiance et de bienveillance*, maintenir un climat propice à l'apprentissage ".

car nous n'avons effectivement pas de programme officiel à faire passer aux élèves, mais un projet documentaire à suivre avec des objectifs à atteindre. Sans le vouloir, nous laissons les élèves en autonomie, alors qu'ils ne savent pas l'être. La distance qui sépare l'élève et le professeur est trop importante, il faut donc se rapprocher, laisser de côté ce que nous faisons, car ce n'est pas le moment de le faire. Le moment présent est bien l'accueil de ces élèves et rien d'autre. Rien ne sert de demander le silence car le volume sonore vient nous déconcentrer dans ce que nous faisons derrière notre écran. Être parfaitement présent pour mieux comprendre est plus que nécessaire dans l'accompagnement optimal et efficace des élèves. Le professeur-documentaliste qui offre des services multiples et variés doit être à l'écoute et au plus près des besoins de chacun. César Bona¹⁷ affirme dans son ouvrage *La nueva educación* que "nous devons prendre le temps de connaître les enfants qui vont passer tant de temps auprès de nous" (Bona, 2016).

1.3.3 L'identité singulière du professeur-documentaliste

Professeur, médiateur, formateur, éducateur, le professeur-documentaliste est tout cela en même temps mais aussi gestionnaire d'un lieu. Dans le propos qui est le nôtre ici, nous pensons que le professeur-documentaliste a, quel que soit le titre qu'on lui donne, un véritable rôle à jouer dans l'éducation des élèves s'il veut bien investir ce temps d'accueil hors temps de cours. En ce qui nous concerne, nous partageons le point de vue de Denis Tuchais, professeur-documentaliste à Montpellier, qui voit dans la diversité de nos missions la richesse de notre identité. L'accueil des élèves au CDI fait partie intégrante de notre activité professionnelle et "ce n'est pas se dégrader [...] que d'attacher de l'importance à cet accueil au même titre, d'ailleurs, qu'un enseignant" (Tuchais *in* Loup, 2015)

La place du professeur-documentaliste au sein de l'établissement est singulière au même titre que celle du CDI qui « n'est plus seulement bibliothèque, pas vraiment salle de classe ni salle d'étude, ni salle de jeu ni foyer des élèves" mais "un lieu à

¹⁷ Enseignant espagnol faisant parti des 50 finalistes du *Global Teacher Prize* récompensant "le meilleur enseignant du monde".

l'intersection de pratiques éducatives et pédagogiques ". (Tuchais, 2015)

Pour répondre à cette singularité et assouplir la tension identitaire du professeur-documentaliste marquée par d'une part un profil gestionnaire et de l'autre un profil pédagogique (Hedjerassi, N. et Bazin, J-M., 2013) le recours au concept de médiateur nous semble être profitable. Pour les penseurs de la médiation pédagogique (de Let Vygotski à Britt-Mari Barth), l'enseignant-médiateur adopte une posture particulière : il ne se positionne pas comme le détenteur du savoir, mais " comme un facilitateur de découverte et de compréhension " (Boucharel, s.d.). Le CDI peut donc être le lieu où seront proposées des médiations pédagogiques sur le temps libre des élèves, à mi-chemin entre les médiations proposées en bibliothèques et les cours dispensés en classe. Il nous semble cependant important de souligner qu'il existe un décalage entre le champ des possibles (et du souhaitable en terme d'éducation) et le temps imparti au métier. La lecture de la circulaire de missions reflète bien l'ampleur des tâches à effectuer par le professeur-documentaliste, et leur importance. C'est, nous en sommes convaincues, ce qui fait la richesse de notre profession. Mais c'est aussi un sujet de questionnement sur les moyens humains et techniques dont nous aurions besoin pour mener à bien les missions qui nous incombent. Nous ne sommes en aucun cas alternativement professeur et documentaliste, car dans notre vision de la profession, les deux sont inextricablement liés : lorsque nous sommes en séquences, nous restons des documentalistes, et lorsque nous accueillons les élèves, nous sommes toujours enseignants. C'est pourquoi il est primordial d'adopter une posture médiateur/pédagogique et culturelle sur le temps d'accueil. Cela demande toutefois un temps de réflexion et de concertation dédié à la programmation et à la préparation des dispositifs de médiation qui n'est pas négligeable et s'ajoute aux tâches de gestion et d'enseignement.